

# Il y a réfugié et réfugié ukrainien

L'ÉTAT et ses représentants se sont mis en quatre pour accueillir les Ukrainiens : 30 000 officiellement comptabilisés à ce jour, dont 10 000 enfants. Ces malheureux bénéficient tous, de la part de l'Union européenne, d'une « protection temporaire », à condition qu'ils soient 100 % ukrainiens. Rien d'équivalent pour les Syriens naguère réfugiés à Kharkiv et fuyant les bombes ou pour les étudiants congolais partis en urgence de Kiev ou d'Odessa.

Dès leur entrée en France, les bénéficiaires de cette protection touchent 14,20 euros par jour, là où la majorité des demandeurs d'asile n'en per-

çoivent que 6,80. Ils peuvent également travailler sans délai, alors qu'un exilé ordinaire doit, lui, patienter six mois. Même célérité pour la protection universelle maladie, accordée au bout de trois mois minimum à tout autre ressortissant. Ecoles, collèges, lycées et universités sont pareillement accessibles sans condition.

## A hue et à droits

Le 25 mars, lors d'une réunion interministérielle, Frédérique Vidal (Enseignement supérieur) est allée jusqu'à suggérer l'octroi d'une « bourse spécifique ». Lors de la même réunion, Emmanuelle Wargon

(Logement) a, elle, proposé de réquisitionner tous les HLM vides... Il y en a donc ?

Une instruction conjointe de la ministre déléguée et du ministre de l'Intérieur demande aussi aux préfets de trouver des demeures vacantes pour loger ces déplacés. Collectivités territoriales et associations doivent recenser les logements disponibles pendant au moins trois mois – soit à titre quasi gratuit, soit moyennant loyer avec aides au logement.

Cette addition de droits exceptionnels a fait grincer des dents au sein de l'appareil d'Etat. L'exécutif allait-il, en conséquence, l'étendre aux

autres réfugiés ? Non, non : juste limiter les aides sociales pourtant prévues par la fameuse « protection temporaire ». Exit les allocations dédiées aux mères isolées avec enfants – soit 80 % des réfugiés fuyant les soldats de Poutine !

Le ministère de l'Intérieur a fait savoir qu'il redoutait « un appel d'air » dans lequel pourraient s'engouffrer de faux Ukrainiens.

L'électorat Zemmour-Le Pen va-t-il pouvoir respirer ?

**M. B. et D. H.**